



Nouveau-Brunswick (N.-B.)

Population : 781 024

Nombre d'écoles (M-12) : 302

Nombre d'élèves en M-12 : 102 934

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 2

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : 6 403

Gouvernance et réglementation

Bien qu'il n'existe aucune définition législative particulière pour l'éducation à distance de la maternelle à la 12^e année, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) définit l'éducation à distance comme la prestation d'un cours où l'enseignant responsable de l'enseignement et de l'évaluation se trouve physiquement dans un autre endroit que l'élève. À noter que les enseignants du cours en ligne communiquent avec les représentants de l'école pour leur faire part des progrès de l'élève.

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12^e année. Ces programmes sont financés par EDPE directement et offerts gratuitement aux écoles ou aux districts. Le ministère a publié des manuels de politiques et des ressources en ligne (versions différentes pour les programmes francophone et anglophone) qui indiquent les critères d'admissibilité aux cours à distance, dressent la liste des cours offerts, décrivent le processus d'inscription et énoncent les tâches de chaque rôle du processus. De plus, depuis l'année scolaire 2019-2020, l'organisation des cours à distance pour le secteur francophone s'est dotée d'une nouvelle structure permettant aux districts scolaires d'être impliqués dans la prise de décision par le biais d'un comité de gestion.

Le ministère définit l'apprentissage mixte ou hybride comme le recours à des ressources d'apprentissage en ligne et à distance pour soutenir un enseignant qui offre un cours sur place aux élèves. Ainsi, les élèves continuent d'avoir accès au matériel en ligne à l'extérieur des heures de cours pour leur travail autonome.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Les deux programmes d'enseignement à distance s'adressent aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dans l'une ou l'autre des deux langues officielles de la province. Ces programmes ont été baptisés NBVLC (anglophone) et Cours en ligne (Nouveau-Brunswick) ou CLIC (francophone). Les cours pour l'apprentissage à distance et l'apprentissage mixtes utilisent du contenu créé par le ministère et les informations sont enregistrées dans un portail d'apprentissage, qui recense les cours suivis, l'école d'origine et les informations démographiques de base des élèves. Certaines inscriptions supplémentaires, telles que celles d'adultes qui souhaitent améliorer leur niveau scolaire, sont enregistrées manuellement, mais ne font pas l'objet d'un suivi aussi détaillé. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 3 332 élèves réguliers étaient inscrits au NBVLC, et 1 012 élèves supplémentaires étaient inscrits au programme d'été en ligne offert gratuitement. Du côté francophone, 1 912 élèves étaient inscrits à 67 différents

cours dans le cadre du CLIC. Additionnellement, pendant l'été 2025, le CLIC a proposé 45 cours de mathématiques afin de permettre aux élèves de terminer un cours, de reprendre un cours échoué, de changer de cours ou d'avancer dans leur nombre de crédits et 147 élèves supplémentaires étaient inscrits à des cours dispensés par 5 enseignants durant la session estivale.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Tous les élèves sont inscrits sur des sites *MS Teams* pour chaque cours grâce à une intégration avec le SIÉ (système d'information sur les élèves). De plus, tous les enseignants de la province ont accès au contenu créé pour tous les cours d'apprentissage à distance comme ressource d'apprentissage professionnel. Les enseignants peuvent demander l'accès à ce contenu à travers l'environnement *Desire2Learn* pour l'utiliser dans leur enseignement en classe. Cette utilisation peut prendre deux formes :

Cours vierge : un cours vide que les enseignants peuvent utiliser pour créer ce qu'ils veulent.

Cours mixte : une copie d'un cours en ligne NBVLC existant que les enseignants peuvent utiliser/modifier.

Bien que le ministère suive le nombre de cours demandés par les enseignants, il ne suit pas l'utilisation d'élèves inscrits à ces cours.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 1 628 élèves supplémentaires non inscrits à distance ont utilisé D2L, et un nombre encore plus important a accédé à MS Teams.

Apprentissage à distance

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance continue de développer ses capacités pour offrir un enseignement à distance à court terme. Ces mesures comprennent la formation et le soutien de tous les enseignants à l'utilisation des plateformes et des outils permettant l'apprentissage en ligne et mixte. En outre, le ministère continue de créer des activités d'apprentissage, des ressources et des cours complets mis à la disposition des enseignants par le biais de référentiels centralisés.